

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI 21 OCTOBRE 1887.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & GENEST.

AVOCATS ET PROCUREURS EN LOI, Sherbrooke. Etude : Maison Twose, rue Wellington.
MM. Belanger et Genest se chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.
Ils suivront tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.
J. C. BELANGER. JOSEPH ED. GENEST.

Jos. L. Terrill, B. O. L. SHERBROOKE & STANDEAD. Etude à Sherbrooke : Maison Odell.

CAMIRAND, HURD & FRASER, AVOCATS—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & GATE, AVOCATS—Maison du bureau d'enregistrement, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK, AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B., AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

G. L. DE LOTTINVILLE, AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donnera une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER, AVOCAT—Bureau : Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

J. LEONARD, L. L. B., AVOCAT—Bureau : maison McNamany, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

J. H. N. RICHARD, L. L. B., AVOCAT—Sherbrooke, P. Q. Suivra tous les circuits. Bureau à Windsor Mills, A.M., et Richmond, P.M., tous les lundis.

NOTAIRES.

Archambault & Archambault, NOTAIRES ET AGENTS D'ASSURANCE, Maison Beckett, Sherbrooke.

J. N. Thibodeau, NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immobilier, Agnès (Lac Mégantic), P. Q.

F. X. LEMIEUX, B. C. L., NOTAIRE, Weedon-Station, P. Q.—Commissaire de la Cour Supérieure, agent du Crédit Foncier Franco-Canadien, agent d'immobilier et de prêts sur hypothèques.

F. LESSARD, NOTAIRE, Garthby, P. Q. Bureau à Weedon, ouvert depuis le mardi soir jusqu'au jeudi matin, chaque semaine.

MEDECINS.

DR. PANTALEON PELLETIER, MEDECIN ET CHIRURGIEN, Gradué à l'Université Laval, Québec, ex-aide Chirurgien de l'Hôpital de Marine de Québec. Bureau : Maison Roy, Avenue Bowen, Sherbrooke-Est.

DR. L. W. DOWLIN, DENTISTE—Bureau : Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST, MEDECIN VETERINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory Sherbrooke. 30

DIVERS.

LOUIS PAQUETTE, SAISON DE BARBIER-COIFFEUR de première classe, maison McNamany, rue Wellington, Sherbrooke. Satisfaction garantie à la clientèle.

C. M. NOEL, HUISSIER de la Cour Supérieure, St-Fortunat de Wolfestown, P. Q. M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier.

ALEX. GARWOOD, PEINTRE ET DECORATEUR de maisons, fresques, enseignes, etc. Atelier, rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect. 176

F. X. Brunelle, HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

W. STEPHEN PEARCE, REPRETEUR PROVINCIAL—Lennoxville et Lac Mégantic. 153

A. PERIARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR, IMPORTATEUR et Relieur. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Boîte 1384 bureau de poste. 158

F. S. A. Pelletier, REPRETEUR PROVINCIAL—Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

CHARLES BLANCHET, BARBIER-COIFFEUR de première classe, garantit la plus entière satisfaction aux clients. No. 102 rue Wellington, porte voisine du Commercial Hotel, Sherbrooke.

Banque des Cantons de l'Est, SHERBROOKE, P. Q.

Capital payé.....\$1,376,000
Fonds de réserve.....300,000
Dépôts.....989,300
Change de valeurs étrangères et monnaie des Etats-Unis achetée et vendue. Facilités pour la rentrée de fonds de toutes sortes sur garanties ou coupons. Billets reçus en recouvrement. Département d'épargne : dépôts acceptés depuis le montant d'un dollar en montant. 167
Heures de bureau, 10 à 3 : les samedis, 10 à 1.

DOMINION HOUSE, (ANCIENNE MAISON DUBOIS), Acton Vale, - P. Q.

Cet hôtel, si bien connu du public, recouvrera nécessairement la vogue qu'il avait autrefois. Sa situation, vis-à-vis la gare du Grand Tronc et voisin du bureau de poste, en rend l'accès des plus faciles. On trouve toujours : bonne table, bons lits et liqueurs de choix.

A. L. DESÈVE, Propriétaire. 267

Sherman Hotel, SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel, situé près de la gare du chemin de fer International, offre tout le confort désirable au public voyageur. Bonne table, bonnes chambres, liqueurs de premier choix. Repas en tout temps. Tabacs et cigares exquis. Prix modérés. Une bonne cour ainsi que de vastes écuries en rapport avec l'hôtel. A. G. SHERMAN, propriétaire.

Scotstown Hotel, SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel est l'un des meilleurs des environs. Les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour étaler leurs marchandises, et les touristes sont tentés au gré de leurs désirs. Liqueurs délicieuses et cigares excellents. La table ne laisse rien à désirer. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes remises. Prix populaires. C. W. B. FRENCH, propriétaire.

HOTEL WEEDON, ANCIEN HOTEL DUBUC, Weedon Station, P. Q.

G. CORRIEVEAU, Propriétaire.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Québec Central (côté sud), a été amélioré et est meublé en neuf, il contient de magnifiques chambres et offre tous les avantages possibles au public. La table est excellente. Les agents de commerce y trouveront des salles spacieuses pour étaler leurs échantillons. Voitures et chevaux à la disposition des voyageurs. Prix modérés.

SAINT LAWRENCE HALL, MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés.

SHERBROOKE HOUSE, Coin des Rues King et du Depot, SHERBROOKE, P. Q.

Cet hôtel vient de se relever de ses cendres comme un vrai phénix, et ses proportions intérieures et extérieures en font l'un des plus beaux établissements du genre. C'est réellement un édifice nouveau, grandement amélioré, ayant des chambres bien éclairées, bien aérées et meublées de la plus jolie manière. Excellents ventilateurs. L'hôtel est pourvu de tous les accommodements modernes, comprenant salles de bains, barbière, latrines, etc. Les hôtes y trouveront le même confort que chez eux. Prix courants pour les voyageurs et les pensionnaires à long terme.

JOSEPH L. COTÉ, Propriétaire. 3m

PRINCE OF WALES HOTEL, (Ci-devant tenu par M. B. McAulay)

Lac Mégantic, P. Q. J. MOQUIN, Propriétaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis. Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs. Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

GENEST & LEMAIRE, Marchands à Commission

—ET— COMMERCANTS EN GROS

—DE— Farine, Lard, Saindoux, TOUTES ESPÈCES DE

Grains et Provisions, HUILE DE CHARBON, &c.

BUREAU :—A la maison C. O. GENEST, 157 rue Wellington.
ENTREPOT :—Sur la voie d'évitement du Grand Tronc, en arrière de la maison McNamany, rue King.

SHERBROOKE, P. Q. DEMENAGEMENT.

J. H. CODERE, Horloger et Bijoutier,

(Ci-devant employé chez M. Louis Dupuy), informe le public qu'il a transporté sa boutique et son magasin dans la

MAISON FLETCHER, Porte voisine de C. H. Fletcher,

Où il tiendra constamment en magasin un assortiment complet d'Horlogerie et Bijouterie de toute sorte.

Montres, Horloges et Bijoux en tous genres réparés et travaillés sur commande et à bas prix.

Ecuries de Louage !

Le soussigné aura toujours à ses écuries, Sherbrooke-Est, d'excellents chevaux et de bonnes voitures qu'il louera à demande à des prix très modérés.

3m E. LECOURS.

SHERBROOKE IRON WORKS

CI-DEVANT T. H. CRABTREE, RUE WATER, SHERBROOKE.

Fabrique de MACHINES de toutes sortes. Réparations faites par des hommes d'expérience, à bon marché.

COMMANDES SOLICITEES.

Attention personnelle donnée à tout ouvrage et satisfaction garantie.

D. W. HYNDMAN, E. CARON, A. G. CAMPBELL.

1887 - PRINTEMPS ! - 1887

Voici bientôt le temps de "faire le ménage" dans vos maisons. Si vous avez à faire tapiser, ne manquez pas de venir voir nos

NOUVELLES TAPISSERIES.

Les patrons sont tous nouveaux et l'assortiment est complet—120 différents patrons. Les prix sont très-réduits : de 5c. à 25c. le rouleau. Papier Vert pour Rideaux, 6c. la verge ; jolis Rideaux en papier, 10c. chacun.

PAPETERIE !

Livres blancs de toutes sortes, papier, plumes, encres, enveloppes, crayons, ardoises, mémoires, etc. Livres d'écoles, de prières et d'histoires, en anglais et français. Cadrès faits sur commande, sous le plus court délai et à bas prix.

Toute commande par la maille recevra une attention toute spéciale.

A. M. RICHER, Maison Olivier, Sherbrooke.

Enseigne du gros Livre Rouge.

HENRY & FERGUSON

Maison Tracy, rue Wellington.

NOUVELLE MARCHANDISE.

Les meilleurs Jambons, Petit-Salé (Bacon) déossé de Lawry, Saindoux en boîtes de 3 livres, Langues et Bœuf en boîtes, Saindoux en saux de 20 livres.

Meilleur Beurre de Compton

Le meilleur Beurre moulu reçu deux fois par semaine. Le meilleur fromage canadien. Sucre, Thé, Café, Farines de toute sorte, &c.

FRUITS

Arrivant toutes les semaines : Oranges, Citrons, Pommes, Bananes, Ananas, Fraises, &c., &c.

LEGUMES

Arrivant toutes les semaines : Laitue, Rutabaga, Radis, Asperges, Concombres, Tomates, &c., &c.

Pour la qualité et les prix nous donnerons entière satisfaction.

HENRY & FERGUSON

Sherbrooke, 1er juin 1885. 153

HOTEL FERLAND

J. B. FERLAND, - Propriétaire, ST-GERMAIN DEGRANTHAM.

Cet hôtel, situé au coin des rues de la station et de l'église, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, table magnifique, liqueurs de premier choix. En allant à St. Germain ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Ferland.

Cookshire Hotel, COOKSHIRE, P. Q.

Cet hôtel bien connu du public voyageur est toujours approvisionné de liqueurs et de cigares de choix. Table excellente servie à toute heure. Salle d'échantillons pour les commis-voyageurs ; cour spacieuse et bonne écurie. Alden Learned, propriétaire.

RESTAURANT VICTORIA!



129 RUE WELLINGTON 129 SHERBROOKE.

DUPUY & MIQUELON.

HARDY & VIOLETTI, MARCHANDS ET IMPORTATEURS DE

Musique et d'Instruments,

Seuls agents au Canada de la célèbre maison C. MAILLON, de LONDRES ET BRUXELLES.

13 RUE GOSFORD, MONTREAL.

M. Violetti se chargera des réparations de tous genres.

BUANDERIE

Important pour les Familles.

Blanchissage pour Linge, Couvertes en Laine, etc.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sherbrooke et des environs qu'il tient un établissement où l'on peut faire laver, blanchir et repasser le linge de toutes sortes et descriptions, à prix réduit, avec soin et ponctualité. Linge enlevé et reporté à domicile sur ordre.

Etablissement rue Factory, vis-à-vis le bureau de la Compagnie des Terres. 257 N. BEAULNE.

LUCKE & MITCHELL,

Importateurs et Marchands de

Ferronnerie, Coutellerie, Fer

EN BARRE, ACIER,

Fournitures de forgerons et de carrossiers Gréments de Mines, Moulins, Instruments d'Ingénieurs et d'hommes de chantiers, Poêles et Vases de toutes sortes. Peintures, Huiles et Vernis.

Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Tapissierie, Gréments de Pêche et de Chasse, etc.

Maison Odell. - Sherbrooke.

QUATRE ANNEES D'ESSAI

De nos marchandises et de notre commerce ont convaincu le public, croyons-nous, qu'il trouve avantage en favorisant

NOTRE PHARMACIE

En vous remerciant tous pour l'encouragement bienveillant que vous nous avez accordé par le passé dans notre ancien local, nous vous prions de bien vouloir nous le continuer dans notre magasin actuel.

JOS. G. WALTON, Maison Griffith.

JOSEPH FORTIER, NEGOCIANT,

Fabricant -- Papetier,

Fourniture de Bureau, etc.,

256 & 258 rue St. Jacques, MONTREAL.

Nouveautés en fantaisie pour la saison des Fêtes

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 21 OCTOBRE.

Au Lac St-Jean.

CHRONIQUE DE VOYAGE.

"Emparons-nous du sol."

LA RIVIERE SAGUENAY.

(Suite).

Il y a comme du délire dans cette création. Les montagnes paraissent avoir été jetées là au hasard, comme dans une épouvantable mêlée où les combattants sont restés debout, foudroyés sur place. Dans ces entassements informes on respire comme un souffle encore tout récent de cataclysme, et bien des siècles encore passeront sans rien enlever à cette nature de son horreur tragique.

Tout y tremble de l'entrechoquement, de la fureur des éléments repoussés dans leur essor ; on se sent en pénétrant dans ce chaos immobilisé, aussi petit que l'atôme, et l'on a comme une secrète terreur d'y être englouti sans retour.

Il semble qu'une main divine, pleine de colère, s'est abattue tout à coup sur ces énormes rochers et les a entr'ouverts avec fracas pour donner cours à un torrent furieux. Quand le Saguenay, jusqu'alors ignoré sur la carte du monde, s'est précipité pour la première fois dans cette gigantesque crevasse de mille pieds de profondeur, quand il entra pour la première fois dans ce lit bouleversé où les gouffres ne faisaient que de s'entreouvrir, ce dut être avec un bruit qui fit trembler au loin la terre ; il dut y plonger en bondissant, mugir avec des bruits d'abîme dans le chaos, et ses eaux, durant de longues, bien longues années, escaladèrent sans doute de terribles sommets avant de conquérir enfin un niveau assuré et tranquille.

II

La rivière Saguenay débouche dans le fleuve Saint-Laurent, après avoir suivi un cours de quarante lieues environ depuis sa sortie du lac Saint-Jean. Ce cours est sujet à des déviations, à des écarts répétés, grâce à la fréquence des pointes de rochers, des caps qui se projettent dans la rivière, qui la détournent et la resserrent en précipitant son allure. A son embouchure, flanquée de deux pointes, l'une du côté ouest, la Pointe aux Bouleaux, l'autre, du côté est, la Pointe aux Vaches, on n'a pu trouver fond, dit M. Bouchette dans son "Dictionnaire Topographique de la province," quoi qu'on ait jeté la sonde à une profondeur de cent trente brasses, ce qui équivaudrait à près de deux mille pieds. Mais c'est là une erreur qui s'est malheureusement beaucoup accréditée depuis la publication de cet excellent ouvrage. Les sondages effectués en 1830 par le capitaine Bayfield, de la marine royale d'Angleterre, ont, il est vrai, corrigé les exagérations qui attribuaient à la rivière Saguenay une profondeur de quinze cents, de dix-huit cents et même de deux mille pieds en plus d'un endroit, mais la masse du public a persisté dans son erreur qui est devenue aujourd'hui une sorte de tradition. On n'en a pas moins continué, nonobstant la démonstration scientifique du contraire, à croire que le Saguenay est insondable. Or, la carte du capitaine Bayfield fait voir qu'à l'embouchure même du Saguenay, où, d'après la notion commune, on n'a pas trouvé fond à trois cent quarante brasses, la plus grande profondeur ne dépasse pas soixante-seize (76) brasses, et qu'elle augmente successivement jusqu'à quatre-vingt-huit, cent et cent huit brasses, dans l'espace de trois à quatre milles, en remontant la rivière, jusqu'à ce qu'elle atteigne sa plus grande profondeur, qui est de cent quarante-sept brasses, entre Passe Pierre et l'Anse Saint-Etienne, à environ cinq milles de Tadoussac. Du reste, la profondeur du Saguenay est extrêmement variable et change brusquement. Par fois elle ne dépasse pas dix brasses, et, quelques arpents à peine plus loin, elle atteint jusqu'à 80, cent brasses, et même au delà. Là où la profondeur est la plus constante et se maintient le plus uniformément, c'est entre le cap, l'Eternité

et la Descente des Femmes ; elle va plus d'une fois, dans le cours de cet espace, jusqu'à 145 brasses et ne descend nulle part au-dessous de cent. Le cap l'Eternité est à 39 milles de l'embouchure du Saguenay, et la Descente des Femmes à environ 47 milles.

Faisant suite à la Pointe-au-Bouveau en la prolongeant jusqu'à deux milles dans le fleuve, s'avance une batture de rochers, en forme de demi-lune, ouverte du côté de l'est. Dans les mers du printemps, ces rochers sont entièrement couverts, mais l'eau y est toujours agitée ; au bout de ces rochers il y a une petite île de sable que l'eau ne recouvre jamais ; cette île et les rochers forment ce qu'on appelle la Pointe et la Batture aux Alouettes.

(A suivre). L. C. B.

Nouvelles du Canada.

—A Paisley, Ont., lundi matin, on découvrit que le feu était pris dans la résidence de Mme S. R. Ritchie. Cette dernière, accompagnée de son plus jeune fils, était allée en promenade à Toronto, et l'incendie, âgé de 25 ans, était resté seul à la maison. Lorsqu'on le découvrit, le feu était dans la cuisine qui tient à la chambre à coucher du jeune homme. On enfoua en toute hâte la fenêtre de la chambre, mais il était trop tard, car le jeune Ritchie était déjà asphyxié. On ignore l'origine de l'incendie.

—M. H. Hurteau, ex-M. P., et agent fédéral pour l'immigration, voyage maintenant d'un bout du pays à l'autre pour découvrir les endroits les plus favorables à la colonisation. Lorsqu'il possèdera tous les renseignements nécessaires, il se mettra en communication avec les Canadiens-français des Etats-Unis. Ses pouvoirs s'étendent aussi à l'immigration française. M. Hurteau a déjà visité le Manitoba, le Territoire canadien, le lac Saint-Jean et la Gatiné ; il est en route en ce moment pour l'extrémité est de la province de Québec.

—Un terrible accident vient d'avoir lieu à Saint-Bruno, comté de Chambly. Jeudi matin, deux frères Massé partaient pour la chasse, dans les environs du lac situé au pied de la montagne de Saint-Bruno. Ils abattirent plusieurs canards sauvages et se disposaient à en abattre d'autres, lorsque tout à coup, le plus jeune des Massé fit feu sur un héron. Il avait mal visé, car la balle alla se loger dans la tête de son frère à quelques pas devant lui. Le pauvre garçon tomba foudroyé sur le sol, pour ne plus se relever.

—John Valcouvert, du lac Madawaska et Dominique Richard, de Shédiac, faisaient, mercredi dernier, la chasse dans un canot sur le lac Mooshead. Quant on fut à environ un mille du village de Greenville, Valcouvert tira un coup de fusil, ce qui fut cause que le canot chavira et les deux hommes tombèrent à l'eau. Richard se cramponna au canot et tint son compagnon hors de l'eau aussi longtemps que les forces lui permirent. On s'aperçut de l'accident sur le rivage et des hommes vinrent immédiatement au secours des deux chasseurs. On arriva à temps pour sauver la vie à Richard, qui avait épuisé toutes ses forces. On a trouvé depuis le cadavre de Valcouvert.

Nouvelles des Etats-Unis.

—L'hôtel Kent, le plus bel hôtel des bords du lac Chautauque, N. Y., a été entièrement détruit par le feu. Le feu a été mis par une servante qui renversa une lampe dans la buanderie. Il n'y avait que peu de pensionnaires à l'hôtel, et tous se sont sauvés. Plusieurs cottages du voisinage ont été endommagés. Les pertes totales sont de \$130,000.

—Un grand incendie a éclaté dans la verrerie Adams & Cie., à Pittsburg, Pe. Les flammes se propagèrent rapidement à toutes les parties de cette grande usine, et avant que les pompiers ne fussent arrivés tout était en flammes. Le feu s'attarda ensuite à une rangée de résidences sur le côté opposé de la rue et puis aux autres maisons des deux côtés. Les pertes sont immenses.

—A Riverside, Tex., une centaine de nègres et de Mexicains se sont trouvés mêlés dans une bagarre d'ivrognes, et il s'engagea une bataille rangée dans laquelle on se servit librement de revolvers, de couteaux, de bâtons et de pierres. Trois nègres ont été sérieusement blessés et un grand nombre d'autres l'ont été légèrement. Un Mexicain a été tué et deux légèrement blessés.

—La petite ville de Marlboro, Mass., a été le théâtre d'un duel ou plutôt d'un combat singulier, des plus extraordinaires, et dont le prix était une jeune fille plus une somme de \$50 pour le vainqueur. Deux jeunes gens de la localité, Joseph Beauregard et Thomas Durham, courtois depuis quelque temps la même jeune fille, avaient résolu de recourir à un duel, suivant les règles établies par le marquis de Queensbury, c'est-à-dire à coups de poings, pour savoir lequel des deux épouserait cette nouvelle Chimène. Le combat a eu lieu en présence de plusieurs amis des deux adversaires et de nombreux invités qui se sont cotisés pour offrir de plus une bourse de \$50 au vainqueur. De nombreux et forts paris s'étaient engagés, comme toujours, sur l'issue de la lutte. Durham, qui passait pour un pugiliste, était le "favori" et l'on ne pouvait trouver à parier pour lui qu'à raison de 2 contre 1. Le combat a duré une demi-heure en tout ; il y a eu huit reprises ; mais à chacune d'elles, l'infortuné Durham a été piétiné et battu. Beauregard a reçu les \$50 et Durham s'est engagé, de la meilleure grâce possible en pareille occurrence, à le laisser courtoisier seul à l'avenir la jeune fille, cause première du duel.

"PROGRES DE L'EST"

ABONNEMENT :

BI-HERDOMADAIRE, CANADA ET ETATS-UNIS :

Un an, \$2.00; 6 mois, \$1.00; 3 mois, \$0.50.

HERDOMADAIRE :

Un an, \$1.00; 6 mois, \$0.50; 3 mois, \$0.25.

En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 21 OCTOBRE.

Bulletin du Jour.

CANADA.

—Un jeune garçon de 13 ans nommé Gosselin a été tué, à Québec, par la roue d'un cheval.

—Dans la cause de libelle contre les MM. Demers, de l'Écroulement, de Québec, le jury a rendu un verdict d'innocence.

—Un incendie a détruit trois magasins et en a endommagé plusieurs autres à Napanee, Ont. Les pertes sont considérables.

—Un jeune garçon de 15 ans, fils de M. Léon Plamondon, de Saint-Hyacinthe, s'est tué accidentellement, en tirant sur des oiseaux dans les rapides.

—Le jury, après avoir délibéré pendant 19 heures, a rapporté un verdict de non-coupable, à Québec, contre la femme Lagacé, accusée d'avoir empoisonné son mari.

—Un aigilleur nommé Richot, en courant ouvrir une voie de garage, à Winnipeg, s'est pris le pied entre deux rails et s'est fait écraser par les chars. Son corps était horriblement mutilé.

—Un incendie s'est déclaré dimanche soir, dans une maison de pension, au lac Edouard, et trois pensionnaires ont péri dans les flammes. Ceux qui se sont sauvés sont horriblement brûlés, les uns s'étant fait brûler les cheveux, la figure et le cou.

—On raconte la fuite d'une jeune femme mariée, de 25 ans, avec un commis de banque, M. Hamilton, bien connu à Montréal. La fugitive, qui est la niece du général Middleton, occupait une haute position sociale à Ottawa et son escapade cause beaucoup de bruit.

—Nous enregistrons avec chagrin la mort de Dame Marie-Blanche-Corinne Turcotte, épouse de M. J. M. McDougall, avocat, arrivée à Aymer presque subitement, mardi dernier. Mme McDougall, qui la mort vient de moissonner à la fleur de l'âge, enlevait ainsi à la société d'Aymer l'un de ses plus brillants ornements, était la plus jeune des filles de feu l'hon. Jos. Ed. Turcotte; la sœur de l'hon. Arthur Turcotte, M. P. P., de Trois-Rivières, et la cousine de notre collaborateur, M. Jos. Ed. Genest, de Sherbrooke. Que sa famille veuille bien accepter nos vives et sincères condoléances.

ETATS-UNIS.

—La résidence de M. James O'Connell, Peabody, près de Boston, a été détruite par le feu, et deux des enfants d'O'Connell ont péri dans les flammes.

—Le général B.T. Butler agit comme conseil dans la cause des anarchistes de Chicago; il recevra comme retenue \$1,500 et \$250 par jour d'honoraires.

—Une explosion de gaz s'est produite à Pittsburgh. L'hôtel Altemale et le Bijou Theatre ont été violemment secoués. Huit personnes ont été blessées.

—Le plus grand incendie dont l'on ait connaissance depuis nombre d'années ravage le versant nord des Montagnes Bleues. Une immense quantité de bois précieux a été détruite et les portes seront très lourdes.

—Le Travailleur, de Worcester, vient d'entrer dans sa quatorzième année d'existence. C'est le plus ancien organe de la population canadienne-française qui se publie aujourd'hui dans l'Union Américaine.

—Trois dangereux brigands, Leech, Trainor et un inconnu, qui avaient récemment mis au pillage et ensuite incendié le village d'Oakes (Territoire Indien), ont été capturés et tués à coups de fusil, à quelque distance de là.

—Une vaste église en construction s'est écroulée à New-York. Un prêtre, le Rev. P. Kirno et 20 ouvriers ont été ensevelis sous les ruines. Cinq hommes ont été tués. Les autres ainsi que le R. P. Kirno ont reçu des blessures sérieuses.

—Un ingénieur récemment arrivé de Colón, à New-York, dit que les travaux ne sont pas poussés très activement sur le canal de Panama. Un grand nombre d'ouvriers se trouvent sans emploi et sans argent, et leur misère est telle qu'il craint sérieusement un soulèvement. Pour combler de malheur, on dit que la fièvre jaune a fait son apparition dans la ville.

EUROPE.

—Une violente tempête de neige a sévi dans la région Alpine de l'Autriche.

—Le général Boulanger a reçu des milliers de lettres sympathiques de toutes les parties de la France. Une grande démonstration en sa faveur a eu lieu à Nîmes.

—De nouveaux détails sur l'incendie désastreux de Hankow, Chine, porte le nombre des personnes qui ont péri dans les flammes à mille, et la valeur de la propriété détruite à deux millions de taels.

—On dit que le président Grévy a refusé de signer l'ordre de démission du général Caffarel. Le Gaulois dit que l'enquête judiciaire a prouvé que Caffarel n'était pas coupable d'avoir trafiqué avec les décorations.

—Une bagarre plus sérieuse qu'on ne le croyait d'abord a éclaté entre les King Rifles et les Irish Rifles en garnison à Malte. C'est une affaire des plus scandaleuses, et le nombre des blessés est considérable. Les coupables vont être sévèrement punis.

—Mgr Persico, chargé par le Saint-Siège depuis quelque temps d'une mission en Irlande, a prononcé un discours dans un banquet qui lui a été donné à Dublin. Il a déclaré que d'après ce qu'il avait pu observer, le clergé prenait fait et cause pour les fermiers.

—Les changements ministériels en France paraissent se faire sans trop de difficultés. M. Mazeau, ministre de la justice, sera remplacé par M. Spuller, M. Fallières se chargera de l'instruction publique et des cultes, et M. Ricard, député de la Seine Inférieure, est appelé au portefeuille de l'Intérieur.

—200 habillements viennent d'être reçus chez J. Levinson; bon choix, dernier goût, etc. Venez les voir! J. Levinson, maison Genest.

"An English Candidate."

Au moment où la presse anglaise des Cantons de l'Est, presque sans exception, se rue sur les Canadiens-français et les catholiques à propos de l'affaire de Ste-Barbe, comté Huntingdon, il est regrettable de voir un journal demander "un candidat anglais" dans le comté de Shefford.

Au dire du *Waterloo Advertiser*, "il y a un sentiment presque général parmi les libéraux de langue anglaise de Shefford en faveur d'un candidat de leur nationalité."

Rien de plus naturel. Nous n'avons donc aucune peine à le croire, lorsqu'il ajoute que "ce sentiment est partagé par les libéraux anglais des comtés voisins." Il serait fort étonnant qu'il en fût autrement. La minorité anglaise est fort jalouse de ses privilèges. Sur ce terrain elle donne constamment des points à la majorité.

Afin de donner plus de poids à son assertion, le confrère ajoute que "le gouvernement Mercier ne compte aucun partisan de langue anglaise au sein de la députation des Cantons de l'Est."

A qui la faute? Il dit encore que "M. Mercier lui-même est anxieux de voir le nombre de ses partisans anglais s'accroître en Chambre; qu'il favoriserait la candidature d'un libéral anglais et ferait tout en son pouvoir pour assurer son élection."

Tout cela peut être vrai, mais telle n'est point la question.

Il s'agit de savoir s'il est à propos de soulever de cette façon le cri de race, au moment où nos concitoyens anglais eux-mêmes cherchent à éradiquer l'élément canadien-français et catholique au sein de ces mêmes cantons.

En effet, que disent leurs organes de ce temps-ci? Ils soutiennent que les catholiques n'ont point le droit d'ériger des paroisses civiles dans cette partie du pays. Ils se sont émus de l'arrêt récemment prononcé par M. le juge Bélanger, ordonnant au conseil du comté de Huntingdon de reconnaître et admettre dans son sein le maire de la nouvelle paroisse de Ste-Barbe. Ils font mine de croire que les droits, l'existence même de la minorité, sont menacés par cette décision, qui admet l'érection d'une paroisse au sein de nos cantons, bien que la municipalité nouvelle n'ait pas été érigée par le conseil de comté ou par une loi spéciale de la législature. Ils font un appel pressant à toute la population anglo-protestante de la province, la conjurant de se liguer ensemble et de porter la cause en appel, même devant le Conseil Privé, en Angleterre.

Ces dispositions sont peu rassurantes pour les catholiques des Cantons de l'Est, où ils forment, comme dans Shefford, la très grande majorité dans plusieurs comtés.

Pourquoi donneraient-ils, dans ces circonstances, la préférence à "un candidat anglais"? Pourquoi iraient-ils de gaieté de cœur se livrer pieds à poings liés à un champion de ces vues étroites et mesquines?

Il y a trop longtemps que le fanatisme religieux exerce son influence délétère dans cette partie du pays. Le temps est arrivé de régler la question pour toujours.

En ce pays tous les hommes sont égaux aux yeux de la constitution et de la loi.

Au sein de Cantons de l'Est comme ailleurs, les Canadiens-français sont chez eux, de même que les anglo-protestants.

Alors, pourquoi donc ces distinctions humiliantes et blessantes à propos de race et de religion?

Il ne devrait jamais être question de ces différences dans la politique et les affaires ordinaires de la vie. Si le comté de Shefford possède un homme qui s'impose à la confiance des électeurs sous tous les rapports, c'est l'homme de la situation; qu'on le choisisse et qu'on l'élise, mais de grâce que ce ne soit pas à cause de sa nationalité.

L'origine d'un chacun est une affaire purement accidentelle.

Si nous voulons former une nation, il est temps d'en finir avec ces misérables distinctions dans le monde politique et celui des affaires.

La minorité anglaise est aussi bien représentée à Québec que la minorité française à Ottawa.

Un Canadien doit être digne de

représenter toutes les races qui composent la nation, sinon fi de la confédération!

D'ailleurs quelle espèce de champion de sa nationalité serait "un candidat anglais" élu par les électeurs français? Il aurait à compter avec ses électeurs avant de compter avec ses co-nationaux. En ce cas, que représenterait-il?

En ce pays, il ne doit y avoir qu'une classe de représentants: les représentants de la nation toute entière.

Si nos concitoyens anglais tiennent à se faire représenter comme tels, qu'ils élisent dans leurs propres châteaux forts des députés de ce calibre; mais de grâce qu'ils ne demandent point de leurs concitoyens de langue française de leur faire place à cette fin. Le feraient-ils, eux, à l'égard de nos co-nationaux?

Quand les a-t-on vus pousser la générosité, nous pourrions dire la tolérance, jusqu'au point d'élire un Canadien-français? Lorsqu'il s'agit de nationalité, ils ne font jamais de concession.

Quant à M. Mercier, il peut se passer de partisans de langue anglaise, si les électeurs de langue anglaise ne veulent point de lui. Il commettrait une faute grave s'il allait, à son tour, se mettre à la remorque de ces soi-disant champions de la minorité.

Encore une fois, si Shefford choisit "un candidat anglais," que ce soit à cause de qualités de cet homme, non pas à cause de sa nationalité.

"Un candidat anglais" est aussi bon qu'un autre, lorsqu'il possède les titres voulus; mais s'il n'avait que celui-là, ou bien si c'était son principal titre à la confiance des électeurs, il faudrait chercher ailleurs.

Chose certaine, les électeurs de Shefford devraient mettre pour condition *sine qua non* que leur député parle couramment le français, les deux langues, si possible, mais le français quand même!

Avant tout soyons Canadiens!

Notes Politiques.

La contestation d'élection de M. Dorais, député de Nicolet, commencera le 25 octobre.

M. C. A. Dansereau, qui était mercredi à Ottawa, est, dit-on, nommé député-ministre de l'Agriculture, en remplacement du Dr J. C. Taché, qui est en congé depuis plusieurs années.

Encore un député tory qui s'écclipse.

Le juge James vient de déclarer nulle l'élection de M. McDonald dans Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Cela fait trois élections tories, dont deux de ministres, annulées dans la Nouvelle-Ecosse.

L'état de santé des hons MM. Méthot et Couture, s'aggrave chaque jour.

Les médecins ont perdu tout espoir.

Il nous fait plaisir d'apprendre d'un autre côté que l'hon. E. L. Pacaud est bien mieux.

Il est de rumeur que M. le juge Angers est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

D'un autre côté, les dépêches d'Ottawa aux organes du ministère fédéral portent que la rumeur touchant la nomination du juge Angers à ce poste est dénuée de fondement.

On a procédé, dans le bureau du greffier de la couronne en chancellerie, à Québec, au décompte des bulletins dans l'élection de Shefford. Les candidats étaient M. Auger, oppositionniste, et Audet, ministériel, ce dernier ayant été déclaré élu. Le décompte a eu pour résultat de faire annuler une vingtaine des bulletins de M. Audet, diminuant ainsi le chiffre de sa majorité qui n'est plus que de 30 voix, sans changer le résultat final.

La conférence interprovinciale s'est ouverte hier, à Québec.

Toutes les provinces doivent y être représentées, moins l'Ile du Prince-Edouard. Déjà de grands préparatifs sont faits par l'hon. M. Mercier et ses collègues pour recevoir dignement les distingués visiteurs qui prendront part aux débats.

Un citoyen haut placé de Québec a déclaré que l'hon. M. Mercier avait préparé avec soin toutes les questions qui seront soumises à la sagesse des députés.

On sait que les autorités du Manitoba ont rédigé un mémoire relatif à la question du désaveu et adressé à la Reine.

Ce document a été reçu vendredi au bureau du secrétaire d'Etat. Il sera adressé au Conseil privé pour être transmis par le gouverneur-général au secrétaire des colonies.

13e Anniversaire.

Les drapeaux flottaient mardi dernier sur l'évêché et sur la cathédrale, à l'occasion du 13e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Antoine Racine.

Lundi après-midi, veille de la fête, les élèves du séminaire se sont rendus à l'évêché et ont présenté à Sa Grandeur une adresse de circonstance; dans la soirée il y avait concert au couvent. Sa Grandeur Mgr. Racine et plusieurs prêtres y assistaient. La révérende sœur St-Jérôme, du couvent de cette ville, était l'âme du concert. Toutes les pièces, les chants de la soirée étaient en vers et avaient été composés par cette remarquable religieuse, spécialement pour la fête. Cette séance a eu un succès brillant.

Mardi matin, à neuf heures, une grand'messe solennelle a été chantée à la cathédrale. Sa Grandeur Mgr. Racine officiait, assisté du révérend A. E. Dufresne, V. G., comme prêtre-assistant et de MM. les abbés P. Girard, supérieur du séminaire, et P. Quinn, curé de Richmond, comme diacre et sous-diacre d'honneur. MM. les abbés P. Brassard, curé de Weedon et J. A. Lefebvre, de St-Camille, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. M. l'abbé A. O. Gagnon agissait comme maître des cérémonies.

Une quarantaine de prêtres, parmi lesquels on remarquait MM. les abbés Leclair, chanoine, et Duhamel, vicaire, de la cathédrale de St-Hyacinthe, assistaient au chœur.

On a chanté la messe royale harmonisée de Gustave Gagnon, avec accompagnement d'orchestre.

Les élèves du séminaire, sous l'habile direction de M. l'abbé J. H. Roy, ont fait du très beau chant.

À l'épître, M. H. A. Desroches a joué un magnifique morceau sur trombone et Mme Beaudoin, à l'offertoire, a chanté un *Ave Maria* tout mélodieux.

Après la cérémonie, les prêtres présents se sont rendus au palais épiscopal, où a eu lieu le dîner du jour.

L'injonction.

On se rappelle que, le 15 juin dernier, lorsque la requête de l'hon. M. Mercier, demandant un bref d'injonction contre la compagnie du Waterloo-Magog, fut présentée à M. le juge Brooks, celui-ci se refusa de lui-même. Le motif était qu'il est l'un des directeurs du chemin. Là-dessus la requête fut présentée à M. le juge Plamondon, alors à Sherbrooke, qui ordonna qu'elle fût au préalable signifiée à la compagnie, ce qui fut fait. Cette dernière était donc dès le début au fait de la situation, la récusation lui ayant été ainsi notifiée. Elle avait, d'après la loi, huit jours pour se prévaloir de cette récusation. Elle n'en fit rien. Bien au contraire, elle lia la contestation avec le requérant à Sherbrooke, sachant bien que la cause serait plaidée devant un autre juge que le nôtre.

Le 15 août, le procureur de la défenderesse produisit au greffe une inscription pour audition sur la défense en droit à Sherbrooke même. Le 16 août, tard dans l'après-midi, il fit signifier aux procureurs du requérant une copie d'une deuxième déclaration de récusation, obtenue huit jours auparavant, parait-il, de M. le juge Brooks, *ex parte* et sans aucun avis à la partie adverse; une copie d'une requête en récusation basée là-dessus et une copie d'un avis que ces documents étaient produits au dossier.

Cette deuxième récusation était basée sur une résolution des directeurs du Waterloo-Magog déclarant M. le juge Brooks incompétent et là-dessus le savant juge déclara de nouveau que tel était le cas.

Dans sa déclaration le savant juge indiquait le district de Bedford comme celui auquel le dossier devait être transmis.

Chose singulière, cette ordonnance n'est pas enregistrée au greffe de notre ville. Le registre fait tout simplement mention des pièces produites le 16 août par la défenderesse, y compris celle-là, sans dire en quoi elle consiste. Où était-elle durant ces huit jours?

Le samedi 3 septembre, le dossier fut transmis à Sweet'sburgh.

Quelques jours après, l'avocat de la défenderesse donna avis au requérant qu'il demanderait tel jour que la requête en récusation fût maintenue par le juge de Bedford. De son côté, le requérant donna avis à la

défenderesse que tel jour il demanderait que cette requête et toutes les pièces produites sans avis préalable fussent mises hors du dossier.

Après avoir entendu les parties, le savant juge Tait débouta les deux des fins de leur demande respective, pour le motif qu'une contestation régulière eût dû intervenir sur la requête en récusation. Cette contestation fut alors liée et les parties entendues de nouveau. Le 30 septembre dernier, la requête en récusation fut maintenue.

Le requérant s'est aussitôt pourvu en appel à l'encontre de ce jugement interlocutoire. La requête à cette fin sera présentée à Montréal à l'ouverture de la prochaine session de la cour d'appel, en novembre.

Dans l'intervalle, la défenderesse a inscrit de nouveau pour audition sur la défense en droit.

L'affaire est venue devant le juge, à Sweet'sburgh, mardi dernier.

M. J. P. Noyes, de la part de la défenderesse, a d'abord demandé une ordonnance de "preuve avant faire droit." Les avocats du requérant s'y étant opposés, M. Noyes dit que la défense en droit s'expliquait d'elle-même et qu'il la soumettait au savant juge.

MM. L. C. Bélanger et H. B. Brown, représentant le procureur général, exposèrent alors leurs arguments à l'encontre de cette défense en droit et la cause fut prise en délibéré.

Tel est aujourd'hui l'état de cette affaire qui passionne à bon droit les esprits au sein de notre ville.

Le Problème des Cantons de l'Est.

(Suite.)

Écoutons "Eastern Townships" nous énumérer les griefs si bien fondés des protestants, contre cette engorgement de Canadiens-français catholiques.

"40 Quelques années passées, la jeunesse catholique romaine frétait en grand nombre les écoles des communes (lieux des écoles protestantes) et autres institutions d'éducation non confessionnelles; maintenant, non-seulement ils se sont retirés de ces écoles autant que possible, mais même plusieurs élèves protestants fréquentent les établissements catholiques romains."

La position s'aggrave; voyez donc cette ingratitude de la part des catholiques romains envers les braves protestants. Ne les voilà-t-ils pas qu'ils commettent l'acte odieux de priver nos charitables protestants, de l'occasion si belle, si favorable, si pleine de jouissances pour eux de fournir à la jeunesse catholique romaine le pain de l'éducation et de leur enlever par ce moyen la satisfaction si légitime de crier à l'ignorance des catholiques romains. Ce n'est pas raisonnable. N'y a-t-il pas moyen de porter remède à une si grande injustice? Bien plus! *horrendum est!* ne voilà-t-il pas des protestants qui se dégradent au point d'envoyer leurs enfants à des institutions catholiques. Est-ce pardonnable? non, non et c'est là le problème.

Donnons encore la parole à "Eastern Township" il sait toujours mettre le doigt sur la plaie:

"50 Jadis la sympathie existait entre les races, aujourd'hui les protestations du bout des lèvres sont la monnaie dont on se sert dans les relations sociales entre les romanistes et les dissidents. "Les Écossais" et autres phrases semblables sont les exclamations, les épouvantails employés par les parents des classes inférieures pour effrayer leurs enfants des "béissances, et les ramener à la docilité."

Nouvellement indignité de la part de ces satanés catholiques. Dire qu'ils ont le front de payer ces immaculés protestants avec leur monnaie de singe dans les relations sociales. Ne doivent-ils pas, comme par le passé, accepter cette monnaie en échange de cette franchise loyauté que les catholiques leur accordaient autrefois? Ça tout l'air que les classes inférieures de ces romanistes ont la sottise prétention de vouloir imiter les exclamations des papistes des classes élevées de la race supérieure. Quel bronze! C'est à n'y pas croire vraiment!

Parlez-nous encore, "Eastern Townships," vous jetez sur la position des flots de lumière qui ne manquent pas de montrer la solution du problème.

"60 Dans les premiers temps, l'ingratitude et l'habileté, sans distinction de race ou de croyance recevaient quelques considérations comme qualification aux emplois politiques et publics. Maintenant un boycotting électoral autorisé, est à l'ordre du jour par les romanistes, contre tous ceux dont le credo n'est pas d'accord avec celui du "Vatican ou de la Propagande dans l'exercice des droits ordinaires reconnus aux sujets britanniques, on ce qui regarde l'association de citoyens pour le progrès de ce qui est purement philanthropique."

Catholiques, mes co-religionnaires, pourquoi n'êtes-vous pas dociles comme des moutons? Avez-vous le droit de distinguer entre fagot et

fagot, c'est-à-dire de jouer du libre arbitre quand vous résidez dans les Cantons de l'Est? Ne savez-vous pas que le monopole de cette liberté appartient exclusivement aux protestants, et que vous n'avez pas le droit de trouver une chose bonne ou mauvaise suivant les dictées de votre conscience. Que vous n'avez pas le droit surtout de condamner ce qui est mauvais. Cessez donc de troubler l'eau de ce bon loup, si non vous serez croqués, et vous n'aurez pas volé votre punition. Comment! vous seriez placés comme le commun des mortels sur un pied d'égalité avec les citoyens de la race supérieure, vous Canadiens-français catholiques? Vous auriez même le droit de ne pas approuver les organisations ténébreuses et sataniques des sociétés secrètes? Allons donc! où prenez-vous ce droit de citoyens libres, dans les Cantons de l'Est? Ne savez-vous pas que le boycotting électoral appartient exclusivement aux sociétés secrètes. Exalté le droit de se liguer par serment secret contre la société, mais vous catholiques romains vous n'avez pas le droit de vous réunir pour défendre les intérêts sociaux contre ces saintes associations secrètes. Apprenez donc une bonne fois, ces rudiments du catéchisme de la marque britannique protestante. C'est là le problème.

SUUM CUQUE.

En foule au grand magasin de fourrures de M. Z. P. Cormier et profitez des grands avantages qui y sont offerts. Manteaux en astrachan valant \$30 vendus pour \$20, d'ici au mois de novembre. Chapeaux au prix coûtant. Rappelez-vous de l'endroit: No. 131 rue Wellington.

NOTES LOCALES.

Vendredi.

—Madame L. I. Boivin, de Montréal, est en visite chez son gendre, M. H. Préfontaine, en notre ville.

—L'ameublement du nouvel hôpital sera bientôt terminé. On pense que les révérendes sœurs prendront possession de leur établissement dans quelques jours.

—La fanfare Harmonie a exécuté un tout joli programme lundi soir, près de l'hôtel Continental. Ce concert, à l'époque avancée de la saison où nous sommes, a beaucoup plu aux nombreux auditeurs.

—M. le coroner Woodward est parti hier pour Mégantic, où il a été mandé afin de tenir une enquête sur le corps d'un nommé Bilodeau, mort des suites d'un accident de chemin de fer. Les détails de l'accident ne nous sont pas encore parvenus.

—Dix-huit personnes sont mortes à Sherbrooke pendant le mois de septembre dernier. Nous remarquons par le rapport mensuel de la *Statistique Mortuaire Canadienne* que la scarlatine, la diphtérie et les diarrhées ont fait quelques victimes parmi nous pendant ce mois.

—M. le Docteur T. A. Dufort, autrefois de cette ville et depuis quelques années pratiquant à Montréal, est décédé subitement à son domicile, Montréal, dans la nuit de samedi à dimanche dernier. Cette mort a été causée par une congestion cérébrale. Le défunt appartenait à l'une des meilleures familles du comté de Verchères et était le frère de M. J. A. Dufort, de Compton.

—Les nombreux programmes du prochain concert de la fanfare Harmonie qui ont été distribués jusqu'à ce jour, nous dispensent de donner de longs détails sur cette fête. Nous nous contenterons de rappeler à nos lecteurs que c'est le lundi, 24 octobre courant, qu'aura lieu cette grande soirée musicale. Des artistes et des amateurs du plus haut talent y prendront part et un chœur de 40 voix y chantera des morceaux du meilleur choix. Qu'on s'y rende et qu'on en goûte les douceurs.

—L'ouverture du grand bazar en faveur de l'hôpital de cette ville a eu lieu mardi dernier. Dans la soirée du premier jour, Sa Grandeur Mgr Racine, et les prêtres qui étaient venus assister à la célébration de l'anniversaire de sa consécration épiscopale, sont allés prendre le souper à la salle du bazar. Ces distingués visiteurs ont généreusement délié les cordons de leur bourse en faveur de l'œuvre. Les membres des sociétés St-Jean-Baptiste, St-Joseph et St-Patrice ont aussi fait une profitable visite à cet actif rendez-vous. On y voit un magnifique étalage d'objets mis à la loterie, et le beau sexe qui est nombreux, sait se rendre agréablement engageant. Un objet qui attire beaucoup l'attention des visiteurs est une urne que l'on appelle l'"urne aux fèves." Ce vase contient un certain nombre de fèves et une somme de dix piastres est destinée à la personne qui deviendra le plus près combien il en contient. Il va sans dire qu'il faut payer quelque chose pour avoir droit de conjecturer: une somme de dix cents. Si les derniers soirs sont aussi actifs que les premiers, les recettes devront être bonnes.

Couvertures de
Laine.
Flanelle.
Etoffes a Man-
teaux.
Etoffes a Robes.
Chales.
&c., &c., &c.

GRANDE VENTE SANS RESERVE —DE— MARCHANDISES DE NOUVEAUTE AU MAGASIN DE H. PREFONTAINE & CIE. Toutes marchandises vendues à GRANDE REDUCTION durant les mois d'automne. Avis à ceux qui ont des emplettes à faire pour l'hiver. Remarquez l'endroit: **MAISON WINTER, RUE WELLINGTON.**

Venez voir pour
acheter!
Venez voir pour
votre satisfac-
tion!
Venez voir par
curiosité!
Mais venez voir
quand même!
Vous serez tou-
jours bien-
venus!

FEUILLETON.

Trempe-la-Soupe XIV.

QUATRIÈME PARTIE.

S. Blanchard, receveur de
rentes.

XIII

M. ISOARD CARPENTIER.

(Suite.)

Le chef de la sûreté réfléchit un
moment.

Ensuite, avec résolution :

—Tope là! Marché conclu! Me
voilà redevenu simple inspecteur,
comme au début de ma carrière, au
temps où le papa Canier, qui était
alors ce que je suis actuellement, me
disait en me morigénant: "Sans
l'autre sexe, Carpentier, vous auriez
un bien bel avenir." Ah! dame,
c'est que j'étais un rude galandin
dans ma jeunesse! Mais bah! les fem-
mes ne m'ont pas empêché de faire
mon chemin! Et puis, j'ai tant chan-
gé avec le ventre, l'âge et la posi-
tion!...

Il ajouta joyeusement.

—Campe pendant quatre fois
vingt-quatre heures! Je vais donc
pouvoir suivre les répétitions de
"Turlututu chapeau pointu!" Une
fêre où il y a un tas de petites créa-
tures, toutes plus déshabillées les
unes que les autres!

Puis, ébauchant le salut militaire:

—Mon général me permettra-t-il
de lui adresser une question?

M. Blanchard se mit au diapason
de sa gaieté.

—Faites, inspecteur, répondit-il
avec une majesté d'emprunt.

L'autre se tordit d'hilarité:

—De la dignité!... Comme c'est
moi!... Vous êtes superbe dans ce
rôle-là!

Puis encore, redevenu sérieux :

—Quand tirera-t-on le feu d'arti-
fice?

—Vous connaissez Rose Grimont?

—Une farceuse de la hanté!...
Parbleu! La maîtresse de M. de
Kermor! qui, lorsqu'on l'interroge,
vous arbore des airs comme les tours
de Notre-Dame!...

Il cligna de l'œil et poursuivit:

—J'ai toujours eu l'idée qu'elle
avait travaillé dans la brocante du
pont de Suresnes, et j'avais rédigé
là-dessus un rapport... Mais l'affaire
a été glissée au panier... Ah! si on
les suivait toutes les affaires glissées
au panier!... Enfin, pour en revenir
à la Boyarde...

—Elle donne un grand bal mas-
qué dans quelques jours...

—Oui, tous les journaux s'en oc-
cupent. Il paraît qu'il y aura là
tout le panier des pêches à quinze
sous, comme écrit le petit Dumas.
Et sans feuilles de vigne alentour!
Nom d'un bedon! c'est moi qui ne
serais pas fâché d'assister à cette fê-
te de famille!

—Vous y assisterez.

—Bah!

Le receveur de rentes appuya:

—Vous y assisterez, vous et les
vôtres.

—Compris!... Et où aura lieu ce
tralala?... A l'hôtel de la rue Pau-
quet?

—Non: à Saint-James, dans la
propriété que la dame tient des libé-
ralités de son ancien amant.

—Elle n'est donc plus avec le
prince?

—Le prince se marie prochainement.

M. Isoard se frotta les mains:

Ça me va de visiter Saint-James.
On conte monts et merveilles de son
aménagement. Il y a, surtout, au
bout d'une serre, à ce qu'on prétend,
un salon de repos pour odalisques
que l'on appelle la Turquerie, et qui
est copié, d'après nature, sur l'une
des pièces du harem de Top Hlane...

M. Blanchard, qui n'avait pas cessé
de sourire se leva:

—M. cher Carpentier, conclut-il,
vous serez servi à souhait!...

—Vraiment!

—Dans votre langage imagé, ne
m'avez-vous pas parlé d'un feu d'arti-
fice, tout à l'heure?

—Eh bien?...
—Eh bien, c'est justement dans
cette Turquerie qu'en sera tiré le
bouquet.

XIV

NOUVELLE STUPÉFACTION D'UN MA-
GISTRAT.

La scène suivante se passait le
lendemain, vers les quatre heures
de l'après-midi, dans le cabinet du
procureur général, en son parquet,
au palais.

M. le Prévoist de Beaugé était là
seul avec M. Blanchard, dont la vi-
site avait été annoncée, le matin même,
par le chef de la sûreté.

L'ancien substitut au tribunal de
Remiremont avait beaucoup travaillé
depuis dix-huit ans; partant, il
avait beaucoup vieilli. Mais c'était
toujours resté une honnête nature et
un paisible caractère. L'avance-
ment, qui change tant de choses,
n'avait rien altéré en lui de ces deux
qualités primordiales. Ajoutons que
c'était à celles-ci, ainsi qu'à sa répu-
tation de "piocheur" à outrance,
bien plus qu'à l'éclat de son mérite
ou de sa parole, qu'il devait le poste
important auquel il venait d'être
élevé.

Le receveur de rentes était entré
chez lui sur les deux heures appro-
chant...

Nous avons dit qu'il en était tout
près de quatre...

Pendant tout ce temps, le visiteur
avait parlé.

Et pendant tout ce temps, le ma-
gistrat avait écouté...

Il avait écouté, violemment frappé
par ces drames présents du pont
et de la maison de Suresnes, de la
rue de Ménars et du Trocadéro qui
s'éclairaient pour lui d'un jour nou-
veau et dont on lui faisait pour ain-
si dire toucher du doigt les person-
nages, mais remue plus profondé-
ment encore par cet autre drame
lointain dans lequel il avait joué son
rôle, et qui allait se dénouer sous ses
yeux, par son intervention, avec
ses deux acteurs principaux: Maxi-
me Gérard, devenu Trempe-la-Soupe
XIV, et Hermance Gérard de-
venue Rose Grimont ou la Boyarde.

Ce n'est pas sans raison que nous
avons écrit en tête de ce chapitre—
qui est le commencement de la fin
de ce long récit—le titre légèrement
modifié qu'on a lu déjà accroché au-
dessus de notre prologue.

Car M. le Prévoist de Beaugé ne
se montrait pas moins stupéfait de
ce qu'il entendait que de cette phra-
se devenue plus terrible encore par
la tranquillité d'accent, de geste et
de physiognomie de celui qui la pro-
nonçait.

—Monsieur le substitut, faites-
moi arrêter parce que j'ai tué ma
femme.

Et, au milieu de ces histoires de
forçats et de gens du monde, d'aven-
turières et de courtisanes, où, le son
de l'or se mêlait à la pourpre du
sang; dans ce vaste cabinet du Pa-
lais de Justice, dont les tentures
semblaient s'être assombrées aux

confidences lugubres qu'elles avaient
reçues; au cœur de ce grand Paris
qui envoyait par les larges fenêtres
le bruit de sa houle menaçante, le
magistrat revoyait, comme s'il les
avait eus sous le regard, son calme
et modeste intérieur d'autrefois la
petite salle à manger endimanchée
de soleil, le déjeuner servi sur une
petite table sans nappe, les oiseaux
jaseurs sautillant sur le rebord de la
croisée, et, par-delà celle-ci, les vieil-
les maisons de la cité vosgienne, la
place babillarde, l'église s'ouvrant
aux fidèles, les sommets verdoyants,
le ciel drapé d'azur et la lumière se-
reine d'une matinée d'été aux tié-
deurs pleines de parfums!

Lorsque M. Blanchard vint à par-
ler de la fille du condamné, le pro-
cureur général tressaillit:

—Andrée, murmura-t-il, la douce
et chère enfant!... Nous l'aimions
comme si elle était la nôtre!... Nous
avons bien souffert, quand on nous
l'a enlevée, Mme Le Prévoist et moi!...

—C'est elle, repartit le visiteur,
c'est elle qui vient vous supplier par
ma voix d'aider à la réhabilitation
de son père...

—Pourquoi, demanda le magis-
trat, ce n'est-il pas venu à moi
au lieu de vous dépêcher à sa place?

—Parce qu'il a quelque raison de
se défier de la justice.

M. Le Prévoist baissa la tête.

Puis, au bout d'un instant:

(A continuer.)

Instruments de Téléphone !

A VENDRE

La Compagnie de Téléphone Bell du Ca-
nada offre en vente, à des prix variant de
\$10 à \$25 par appareil, des instruments qui
sont sous la protection de son brevet, et en-
tièrement exempts de risques de litige.

Les acheteurs d'instruments pour lignes
privées, là où la compagnie n'a pas de li-
gnes d'échange ou de club, seront traités
libéralement lorsque les lignes d'échange
ou de club seront ouvertes, et les instru-
ments seront rachetés par la compagnie à
une bonne évaluation, au cas où les parties
désireraient prendre une souscription pour
telle ligne d'échange ou de club.

Les acheteurs d'instruments d'autres par-
ties n'auront pas la permission de relier ces
instruments avec les lignes de la compagnie
ou les échanges; ils peuvent s'assurer cette
correspondance seulement avec des instru-
ments fournis par cette compagnie.

La Compagnie de Téléphone Bell s'enga-
ge à élever des lignes privées ou de club
à des conditions raisonnables.

Pour détails s'adresser à
BELL TELEPHONE COMPANY, départe-
ment de ventes, Montréal.

H. C. BAKER, gérant du département d'On-
tario, Hamilton, Ont.

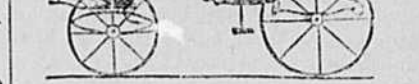
J. H. WAGSTAFF, surintendant de district,
St. Jean, N. B.

GEO. D. EDWARDS, surintendant de dis-
trict, Halifax, N. E.

F. G. WALSH, gérant, Winnipeg, Man.

E. CROW BAKER, secrétaire de la compa-
gnie de téléphone Victoria et Esqui-
malt, Victoria, C. A.

Où à aucun agent local de la compagnie
de Téléphone Bell.



Fabrique de Voitures

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'atten-
tion du public sur son grand assortiment de

Voitures Legères,
Couvertes et Fermées,
et de Solides
Voitures de Travail.

Généralement faites avec du bois ayant subi
toutes les transformations voulues et tra-
vaillées par les meilleurs ouvriers du pays,
y compris Montréal.

On répare les voitures aussi promptement
que possible; on peint, vernit et bourre.

Venez voir si le genre des voitures vous
plaît. Je puis faire de n'importe quelle ma-
nière désirée. Mes travaux sont garantis
sous tous les rapports, et aussi bons que
ceux qui proviennent de l'étranger.

Je tiens aussi un grand assortiment de
VOITURES D'HIVER (sleighs).

P. BIRON, Sherbrooke.

G.G. BRYANT & Cie.

FABRICANTS DE

CHASSIS,
PORTES,
JALOUSIES,
ARCHITRAVE.

MOULURES de toutes sortes.

ENTREPRENEURS & CONSTRUCTEURS.

Ils ont constamment en mains du bois à
plancher, Planches et Madriers emboutés,
du bois dressé et non dressé.

Manufacture: à l'extrémité Ouest de la
rue Factory.

Ils payent de l'argent comptant pour du
Pin et de l'Épinette secs.

MONTRES AMERICAINES Waltham, Elgin et Springfield.



LOUIS DUPUY,

Rue Wellington.

Offre actuellement à sa clientèle un assorti-
ment complet et varié de Bijouterie et Ar-
genterie de toutes sortes, à des prix défiant
la concurrence.

Lunettes et Pince-Nez en grande variété
et pouvant convenir à tous les yeux.

Les réparations de toute espèce exécutées
sous le plus court délai et à bas prix.

Vente au Prix Coutant

AU MAGASIN DE

LEANDRE PROULX

Marchand en gros et au détail

D'Epiceries et de Provisions,

RUE WELLINGTON

Porte voisine de M. Frs. Côté,

ANCIEN MAGASIN GENEST.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses
amis et au public en général qu'il vient d'a-
cheter le fonds de commerce de M. C. Genest
et qu'il l'écoulera AU PRIX COUTANT,
d'ici au premier mai prochain, afin de faire
place à un nouvel assortiment d'épiceries,
vins et liquors.

Désirant avant tout donner satisfaction à
la clientèle, il ne tiendra que des marchan-
dises de première qualité et il assure le public
qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour
mériter la part du patronage que l'on vou-
dra bien lui accorder.

LEANDRE PROULX,

Ci-devant chez M. P. Olivier.



IN MEMORIAM

Ceux qui désirent se procurer des monu-
ments sépulcraux en marbre, ornements pour
lots de famille, pierres mortuaires, &c., ne
sauraient mieux faire que de s'adresser au
soussigné. Il vendra toujours ces articles à
des prix modérés et à des conditions libé-
rales. L'ouvrage est garanti.

Veuillez examiner son assortiment et pren-
dre connaissance de ses prix avant d'acheter
ailleurs.

GEORGE KINCH,

Richmond.

Au Magasin du Bon Marche.

S. GENDRON,

Maison Kerr, rue King.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Poisson de toute sorte

Reçu toutes les semaines et livré à domi-
cile. Constamment en magasin, le

FROMAGE

Provenant de la fabrique à laquelle le pre-
mier prix a été décerné lors de la dernière
exposition tenue à Sherbrooke.

Toutes marchandises vendues au plus bas
prix possible.

Sherbrooke, 19 oct. 1886.

NOUVEAU MAGASIN

—DE—

Fruits, Legumes et Provisions,

EN GROS ET EN DETAIL.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer
au public de Sherbrooke qu'ils viennent
d'ouvrir un magasin comme ci-haut.

Ancien Local Morency,

Vis-à-vis l'hôtel Central, où ils tiendront
constamment à la disposition de la clientèle
toute sorte de

Fruits, Legumes,

Beurre, Fromage,

Œufs, Poisson Fume,

Biscuits, Bonbons, &c.

Marchandises fraîches reçues tous les jours.
Invitation cordiale à tous. Satisfaction ga-
rantie. Une part de patronage est respec-
tueusement sollicitée.

A. DION & CIE.

FUMEZ LES

CIGARES

Gold Coin!

Noisy Boys!

Canvas Back!

Creame de la Creame.

ET AUTRES

MARQUES FAVORITES.

FABRIQUÉS PAR

J. M. FORTIER,

143 & 147 rue St-Maurice,

MONTREAL.

EN VENTE PARTOUT.

T. J. TUCK,

Pharmacie & Librairie

—O—

TAPISSERIE !

On trouvera un grand assortiment
et les patrons les plus nouveaux et
les plus variés qui se soient vus. Il
invite le public à lui faire une visite.

Articles de Librairie

DE TOUTE SORTE:

Livres en blanc,

Portes-Monnaie,

Memorandums,

Livres de prières anglais et français, Pa-
pier à lettres de toute sorte, &c.

Savon de Carbone de Soufre
et de Goudron.

Grande variété de Médicines Patentées
et d'Articles de Toilette. Huile de Foie de
Morue de qualité supérieure. Extrait de
Viande de Boeuf, de Johnston.

Les prescriptions des médecins sont rem-
plies avec soin et ponctualité.

M. F. ANSELL parle le français et
vous recevra avec son urbanité bien connue

T. J. TUCK.

NEWSPAPER ADVERTISING

A book of 100 pages.
The best book for an
advertiser to consult,
be he experienced or otherwise.
It contains lists of newspapers and estimates
of the cost of advertising. The advertiser who
wants to spend one dollar, finds in it the in-
formation he requires, while for him who will
invest one hundred thousand dollars in ad-
vertising, a scheme is indicated which will
meet his every requirement, or can be made
to do so by slight changes easily arrived at by
correspondence. 149 editions have been issued.
Sent post-paid to any address for 10 cents.
Write to GEO. P. ROWELL & CO.,
NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU,
(105 Prince St. Printing House Sq.), New York.

8 8 8 8 8 8 8 8 8 8

NERVOUS DEBILITATED MEN.

You are allowed a free trial of thirty days of the
use of Dr. Dyke's Celebrated "Voltaic Belt" with
Electric Suspensory Appliances for the speedy
relief and permanent cure of Nervous Debility, loss
of vitality and strength, and all kindred troubles.
Also for many other diseases. Complete restora-
tion to health, vigor and manhood guaranteed.
No risk incurred. Illustrated pamphlet in sealed
envelope mailed free, by addressing

VOLTAIC BELT CO., Marshall, Mich.

SUN LIFE ASSURANCE CO.

OF CANADA.
Bureau principal, 164 rue St. Jacques,
Montréal.

ACTIF, - \$1,200,000.
THOMAS WORKMAN, - Président.
R. MACAULAY, - Administrateur.

La compagnie d'assurance The Sun est une
compagnie canadienne, qui investit ses capi-
taux au Canada, et qui, par conséquent, a
un droit particulier à l'encouragement des
assureurs canadiens.

Cette compagnie, seule, émet une police
d'assurance sur la vie sans conditions, ab-
solue.

Sa nouvelle police, à semi-dotation, à pla-
cement imprescriptible, réunit en une police
un placement profitable et une assurance au
minimum du prix.

Dans son département contre les accidents,
cette compagnie émet la police la plus libé-
rale, la plus directe contre les accidents, qui
existe.

G. L. RIDOUT, Agent général.
Bureau—Maison Ibbotson, rue Wellington,
Sherbrooke.



QUEBEC CENTRAL.

Route Favorite pour Québec.

le bas des rivières St-Lau-
rent et Saguenay, les

Sources St-Léon,
etc., etc.

LA SEULE LIGNE AYANT DES CHARS
PALAIS JUSQU'A QUEBEC

Le et après le LUNDI 20 JUIN 1887, les
trains quitteront Sherbrooke:

EXPRESS—Départ de Sherbrooke, 8.15 a.
m., arrive à Beauce Junction 12.20 p.m.
Dép. Beauce Jct. 1.55 p.m. Ar. Harlaka
Jct. 2.05 p.m. Ar. Lévis 2.20 p.m. Ar.
QUEBEC par le bateau-passeur 2.30 p.m.
Ar. Rivière du Loup 6.30 p.m.

Ar. Cacouna 6.40 p.m.

MIXTE—Départ de Sherbrooke 7.15 a.m.,
arr. Beauce Jct. 4.30 p.m., arr. St-Fran-
çois 7.45 p.m.

TRAINS ARRIVANT A SHERBROOKE:

EXPRESS—Départ de la traversée de Québec
2.15 p.m., dép. Lévis 2.45 p.m., Beauce
Jct. 4.40 p.m., arr. Sherbrooke 8.40 p.m.

MIXTE—Dép. St-François 6.00 a.m., Beauce
Jct. 7 a.m., arr. Sherbrooke 3.00 p.m.

TEMPS VITE! PAS DE DÉLAI! BEAU
PAYSAGE! CORRESPONDANCE
CERTAIN!

CORRESPONDANCE à Harlaka Jc. avec
l'Intercolonial pour la Rivière du Loup,
Cacouna et toutes les stations balnéaires sur
le St. Laurent. A Québec, avec les vapeurs
du Saguenay pour tous les endroits en bas
sur les rivières Saint Laurent et Saguenay,
avec le Pacifique Canadien pour Trois-Ri-
vières, les Sources St. Léon et l'Ouest, et avec
les bateaux de la Compagnie Richelieu pour
Montréal et l'Ouest.

Prix réduits pendant la saison d'été sur
les billets de touristes pour Québec, Rivière
du Loup, Cacouna, Murray Bay, Baie de Ha!
Ha! Chicoutimi, Sources St. Léon, etc.

Pour détails complets adressez-vous à
l'agence de billets Union, Sherbrooke.

J. H. WALSH, J. R. WOODWARD,
Agts. G. Pass. Agent Gén.